



# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU GROUPE-PAYS SÉNÉGAL

CITÉS UNIES FRANCE,  
PARIS,  
20 AVRIL 2012

La présidente du groupe pays Sénégal de Cités Unies France, Marie-Pierre Bresson, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et salue la présence de la Direction de la Coopération Décentralisée (DIRCOD), du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), du Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Le groupe pays prend acte du résultat des élections, et se félicite d'avoir comme ministres référents Alioune Badara Cissé aux affaires étrangères et Cheikh Mamba Dieye, maire de Saint Louis, à l'aménagement des territoires et des collectivités locales.

Il se dégage de la première partie de la discussion qu'il existe un **manque de connaissance du panel des outils** qui existent pour les CT qui veulent mener à bien un partenariat. Certaines CT ont ainsi exposé des problèmes qui se posent à la bonne marche de leurs partenariats. D'autres ont proposé des solutions par rapport à ce qu'ils ont pu faire, dans leur propre partenariat au Sénégal ou dans d'autres pays. Par exemple, un problème institutionnel a été rencontré par une CT pendant les élections (blocage de certains partenariats, blocage de fonds municipaux et usage des fonds de la coopération pour assurer le fonctionnement le moins anormal possible). Une solution apportée dans un autre cas : payer directement les opérateurs des actions ou une association qui sert de relais ou d'opérateur sur place.

Les outils existent la plupart du temps mais, et cela rejoint un second point, la lacune est au niveau de la possibilité **d'échange des informations et des outils** (nord-nord, nord-sud, sud-sud et sud-nord). Plusieurs CT ont ainsi demandé à obtenir des informations sur les méthodologies de travail dans les régions dans lesquelles eux-mêmes s'engagent. Il a été évoqué la possibilité de créer un sous-groupe-pays, centré sur les partenariats qui se déploient dans une région du Sénégal en particulier.

*Il y a un réel besoin de renforcement des capacités de gestion des échanges et des capacités de gestion en général sur place. CUF a été appelé à jouer un rôle par plusieurs CT, notamment dans l'organisation des relations et des réseaux d'échange multiacteurs. C'est ainsi que les questions de la mutualisation et des réseaux deviennent aujourd'hui importantes. Ces questions constitueront donc des axes de travail du groupe-pays pour l'année à venir.*

## **1. Point sur la coopération décentralisée au Sénégal**

**Mamadou Dior Diaw, Directeur de la coopération décentralisée au Sénégal:**

EXTRAITS D'INTERVENTION :

Le Sénégal a apporté volontairement une politique de décentralisation. La communalisation date du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il y a eu différentes réformes, mais la plus importante, la plus révolutionnaire, est celle de 1972.

- Les missions, outils, projets et programmes de la DIRCOD

On ne peut pas faire une bonne politique de décentralisation si on occulte la politique d'aménagement du territoire.

À la DIRCOD précisément, les missions s'accroissent. On y mène une politique d'accompagnement des collectivités, c'est une diplomatie locale. Le travail y est concerté, et on y agit comme un relais entre les Collectivités Locales et l'Etat. En plus de cette diplomatie locale,

on y mène un rôle de diagnostic en évaluant les besoins : c'est une politique de proximité, qui met à jour les besoins réels des collectivités. C'est un processus qui prend du temps. Le plus important est d'avoir une carte de la coopération décentralisée et de savoir qui fait quoi et où : où la coopération décentralisée est présente et où elle n'est pas présente. La coopération reste un acte volontariste basé sur la confiance, il ne s'agit pas d'obliger quiconque à travailler avec telle ou telle collectivité, mais on peut faire du relais et être incitatif.

- Les actes des Assises 2010

Grâce à la France et au Sénégal, les assises de la coopération ont pu être organisées pour montrer ce que fait le Sénégal et la présence du pays dans la sous-région. La DIRCOD est en train de stabiliser un draft de compte-rendu de ces assises de Dakar. *Il sera envoyé dans quelques jours à CUF via le conseiller Toussaint Caradec.*

- Le fonds conjoint franco-sénégalais

Le fonds conjoint franco-sénégalais est en cours de mise en place. Certaines collectivités ont des difficultés pour financer et mener des projets, notamment les communes rurales. Il a donc été envisagé une formule pour permettre de mutualiser des ressources et, dans le cadre des partenariats, des fonds seront alloués pour des projets pour que des communes puissent en bénéficier (sur décision du comité de pilotage sénégalais pour les communes sénégalaises). Pour renforcer ce que l'Etat fait déjà.

- Le Conseil des Collectivités territoriales de la Communauté Economique et Monétaire Ouest Africaine (CCT/UEMOA), a siégé pour la première fois du 10 au 13 avril 2012 à Niamey.

- Le réseau des DIRCOD de l'Afrique de l'Ouest

Le point faible de la coopération sud-sud c'est d'abord sa rareté. Entre collectivités du Sud, on ne pense pas qu'on ait de quoi échanger. Le CCT/UEMOA devrait permettre d'engager une coopération sud-sud plus forte que ce qui existe aujourd'hui. Le réseau des DIRCOD pense à travailler avec ce conseil.

- La convention tripartite DIRCOD/SCAC/Coopération italienne (base de données, cartographie, missions conjointes...).

La DIRCOD a signé un accord tripartite avec le SCAC et la coopération italienne. C'est un pacte à trois pour voir ce qui peut être mutualisé. Le point le plus important est la base de données que la coopération italienne est en train de créer, de manière à ce qu'elle puisse être pertinente et compatible avec les outils de la coopération française. Le SCAC travaille avec eux pour établir les fiches et les outils nécessaires. Nous pensons aussi effectuer ensuite des missions conjointes.

- La méthodologie et les outils opérationnels d'ARTGOLD

ARTGOLD est un programme international, la plateforme centrale est à Genève. Au Sénégal, ARTGOLD est un outil conjoint du gouvernement et du PNUD, un outil d'approche territoriale pour atteindre les objectifs du millénaire et plus spécifiquement l'objectif 8. Il y a un programme actuellement à Zinguinchor. Avant le début du programme, il y a eu une étude et une identification pour voir quelle zone était la plus à même de répondre aux critères. Le programme est maintenant dans sa deuxième année et en décembre 2012, la première phase sera

bouclée. Il y a des lignes directrices et des groupes de travail composés de l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités de la zone qui travaillent ensemble. On espère que ça permettra de faire du marketing territorial. Ils essaient aussi de rencontrer les associations locales, associations de coopérations et de migrants et les entreprises privées dans ce cadre et ce sont ces efforts conjoints qui lanceront la dynamique de marketing territorial.

## **2. Les appels à projet 2012 du SCAC / l'appui du SCAC à la coopération décentralisée**

**Toussaint Caradec, conseiller technique du SCAC, délégué auprès de la DIRCOD**

EXTRAITS D'INTERVENTION :

L'appui du SCAC à la DIRCOD se fait à travers l'entrée de la coopération décentralisée, avec tous les partenaires. Le SCAC cherche à réunir tout le monde et à harmoniser les actions des différents partenaires.

- 13 dossiers ont été déposés pour l'appel à projet en cours, beaucoup dans la région de Dakar et celle de Thiès.

- En ce qui concerne le réseau des directeurs (DIRCOD) de la sous-région : il va y avoir l'organisation d'une réunion à Abidjan. Il y aura un appui financier de la DAECT, avec une prise en charge locale par les ivoiriens pour la rencontre.

Enfin, c'est une idée qui existe depuis longtemps de réunir les coopérations. En 2012, sont prévus :

- Mise à jour de la base de donnée pour les coopérations par le SCAC

- Mise à jour de la base de donnée italienne des coopérations

- Cartographie dynamique (financements : 50% France, 50% Italie).

- Guide du partenariat est attendu pour fin avril – début mai 2012. .

Pour nourrir la base de données, on va s'appuyer sur les 14 régions du Sénégal, on compte aussi sur CUF pour transmettre tout ce que vous avez. Pour l'instant, on a 95 collectivités françaises actives au Sénégal. Nous avons eu hier une réunion avec Bondy qui est intéressé par le programme Is@MED dans la ville de Louga.

## **3. Le sommet Africités à Dakar**

**Khady Sarr, directrice des relations internationales Ville de Dakar**

EXTRAITS D'INTERVENTION :

- Dakar, avec sa position dans la sous-région et dans le pays, est une ville qui brasse beaucoup de relations extérieures. Nous sommes en coopération avec trois villes françaises : Marseille (depuis 1968), Evry (depuis 2005) et Paris (pacte d'amitié en 2011). Ces partenariats sont une source de fierté pour la ville de Dakar.

Un point majeur de nos coopérations tourne autour de la formation des fonctionnaires. Marseille nous accompagne également beaucoup sur la maîtrise d'ouvrage des projets.

- Africités est un grand projet pour Dakar et tout le Sénégal. Le sommet portera sur des thématiques variées et sur les politiques locales. Ce sera la 6<sup>ème</sup> édition et un point de rendez-vous pour l'Afrique et pour son ouverture sur le monde. Africités s'ouvre sur d'autres pays cette année avec la Chine, le Brésil, le Maroc et la Turquie comme pays à l'honneur. Il s'agira de faire le bilan des politiques de décentralisation en Afrique. Entre 4 et 5 000 personnes y sont attendues. En marge d'Africités proprement dit se tiendra, à Dakar toujours, l'Assemblée Générale de CGLU-Afrique mais aussi le Conseil Mondial de CGLU-Monde (ce qui fait 800 personnes de plus présentes à ce moment-là à Dakar). Le forum aura lieu du 4 au 8 décembre 2012. La thématique centrale est la suivante : « construire l'Afrique à partir de ses collectivités ». C'est également une opportunité de discuter avec tous les partenaires internationaux. Actuellement, nous sommes dans la phase d'information et de lancement des invitations. Les partenaires sont sensibilisés aussi à travers les réseaux. On vous attend à Dakar en décembre 2012.

- Il y a un mot qui revient beaucoup, c'est « mutualisation ». Je pense que c'est le bon moment. Le Maire (depuis 2009) a fait comprendre que le terme « échange » implique deux sens. Sur Dakar, nous faisons des formations avec Evry et nous créons un centre de formation, également en coopération avec Nouakchott et Bamako (à 4 donc). C'est dans ce genre de cadre qu'on fera évoluer la coopération. Aujourd'hui, on a besoin des flux palpables. Il y a un sens à ces actions, à cette coopération, il faut le montrer aux populations françaises et aux populations sénégalaises. C'est tout l'objet de ce forum également.

*- En cours de réflexion : comment présenter et mettre en valeur la coopération décentralisée franco-sénégalaise lors du prochain Sommet Africités. ?*

## **4. Point sur les programmes de tourisme responsable de CUF**

**Anne-Claire Gaudru, Secrétariat de la Plate-forme coopération et tourisme responsable (PFCTR)**

*- Voir document joint -*

La plate-forme « Coopération et tourisme responsable », dont CUF a le secrétariat, est d'abord un outil de mutualisation qui rassemble des collectivités, ministères, agences, organisations privées et publiques qui travaillent à la fois en coopération décentralisée et sur des actions de tourisme responsable. Le Sénégal est inscrit comme territoire pilote et deux réunions ont été tenues l'année dernière pour identifier des problèmes, des nœuds sur ces questions.

Trois pistes de travail ont été identifiées, comme des terrains propices à la réflexion et à l'action : 1) le travail sur la structuration d'une complémentarité littoral / arrière-pays ; 2) l'approche transfrontalière (combiné avec le sud Mali); et 3) la vallée du fleuve.

Côté français, la PFCTR n'a pas encore pris toute son ampleur, la grande diversité d'acteurs et le contexte d'un changement de présidence de la plateforme freine l'animation et la prise d'initiative engagée. Un certain nombre de projet ont été imaginé par le groupe thématique de CUF et le groupe Tourisme de CGLU, pour profiter de la tenue d'Africités au Sénégal, et tenir un atelier de terrain pratique sur les acquis en matière de développement touristique. Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez en savoir plus, ou sur le site internet de la PFCTR : [www.cooperation-tourisme.org](http://www.cooperation-tourisme.org)

## 5. Point sur le projet FSP – Gouvernance urbaine et fiscalité locale

Véronique Plançon, chargée de mission 'foncier' - DGM/ MAEE

- Voir document joint -

Le projet FSP est un projet mobilisateur sur 6 pays. Au cœur du projet se trouve la mutualisation des compétences et la fiscalité locale.

Le MAEE a toujours appuyé le processus de décentralisation au Sénégal. Les besoins aujourd'hui sont de trois ordres : coordination, efficacité et cohérence.

Il y a un partenariat solide de l'Etat Sénégalais et de l'AFD (suivi par le MAEE) à Saint Louis, la ville du projet FSP au Sénégal.

Il est aussi particulièrement intéressant de mettre la société civile dans la boucle.

Dans le cadre du FSP, les pays ont choisi un des éventails du programme en fonction de leurs objectifs du moment. Pour le Sénégal, le choix s'est porté sur la fiscalité, et la collectivité sélectionnée a été Saint Louis. Des pays ont choisi par exemple des thématiques plutôt centrées sur l'adressage ou les questions foncières rurales qui sont elles aussi des thématiques de plus en plus importantes. Plus précisément, sur le programme sénégalais, les trois objectifs principaux sont les suivants : renforcement des capacités, sensibilisation sur la fiscalité locale, et intégration de la fiscalité locale liée à l'UEMOA. Ce projet a été validé en août 2011, donc il s'agit encore d'un processus à son début. Le projet peut s'ouvrir à d'autres collectivités ; il y aura un souci de coordination et celui de créer une dynamique collective.

## 6. Formation des fonctionnaires de la ville et de la Région à Dakar

Marie-Christine Rousseau – CNFPT – Direction Générale - Mission des collectivités d'Outre-mer

En décembre 2011, il y a eu une mission à Dakar sur le plan des formations avec le CNFPT. LA FORMATION EST UN SUJET TRANSVERSAL. Le renforcement des capacités de gestion se fait notamment et d'abord par la formation et la professionnalisation des personnes en charge (élus et agents). **Les collectivités et le CNFPT (qui travaille pour les collectivités) ont une grande compétence dans ce domaine.**

Le problème des formations et du renforcement des capacités réside dans l'outil : comment faire un outil pérenne, efficace, et qui puisse être utile pour tout le Sénégal ? cela fait partie des questions actuelles que de trouver comment créer un outil efficace, pertinent (et déconcentré). Il y a donc quelque chose à faire dans ce domaine.

Le CNFPT est déjà un organisme d'appui à l'ingénierie de formation des agents des collectivités. En France, le CNFPT fonctionne en formant les agents (DRH, formateurs, formés) et les collectivités cotisent. Le centre est tout à fait disposé à travailler sur ces projets.

Pour Africités, le président du CNFPT fait valoir son intérêt et son accord pour animer un atelier sur les formations et la thématique transversale du renforcement des capacités.

Suite au débat avec la salle, il apparaît qu'au Sénégal, l'Etat a une obligation, comme en France, de financer les formations de la fonction publique mais ces dispositions, définies dans la loi ne sont pas encore appliquées, faute de décrets d'application.

*CUF va continuer à travailler avec le CNEPT pour appuyer les projets de formations et de transferts de compétences auprès des partenaires sénégalais.*

## **7. Divers**

- Une assistante technique du SCAC est arrivée à Ziguinchor, pour la Casamance, Madame Hélène Julien, qui remplace Monsieur Pierrot.

- Il existe un projet de coopération sur l'état civil entre Nantes et Rufisque.

- Associations présentées : Planète Urgence (association qui propose de mutualiser les congés/mises à disposition de membres des CT avec les besoins des CT sud); France Afrique Entraide (une école en construction)

**- Appel à propositions de l'Union européenne - Appui aux autorités locales dans le domaine du développement - Actions au Sénégal (EuropeAid - 132473)**

Un appel à propositions de l'Union européenne a été publié dans le cadre du programme « acteurs non-étatiques et autorités locales ». Il permet le co-financement d'activités de développement au Sénégal dans le domaine de l'environnement. L'enveloppe disponible pour cet appel à proposition est de 750 000 euros. La date limite pour le dépôt des notes succinctes est le 25 juin 2012.

L'ensemble des éléments relatifs à cet appel à propositions sont consultables sur le lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&PubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=RS&aofr=132473>

- Concernant le FSU, un appel à projet de l'Union Européenne concerne « l'assistance Technique à la Direction Générale des impôts et domaines du Sénégal pour la mise en oeuvre du projet d'appui à la réforme du foncier urbain ». Référence : **EuropeAid/131900/D/SER/SN**.

## **8. Synthèse des débats : formations et mutualisation au cœur des projets futurs**

Des questions spécifiques à un projet ou à une collectivité ont été posées au cours des échanges, notamment en ce qui concerne les interlocuteurs auxquels s'adresser pour telle ou telle question, et la répartition des compétences des collectivités.

- La question de la **fiscalité préférentielle** pour les projets de coopération a été évoquée. La TVA au Sénégal dépend d'accords internationaux et ne peut pas être facilement révisée. Cependant, il est possible, au cas par cas, de bénéficier d'une exonération à titre exceptionnel de la TVA pour

les « produits de la coopération ». Cependant, il reste à noter que cette fiscalité est également une ressource propre de l'Etat sénégalais.

La DIRCOD prévoit de continuer le travail avec le ministère en charge.

- Sur **l'évolution de la décentralisation**, la question a été posée de l'avancée de l'arsenal législatif. La loi sur les fonctionnaires publics territoriaux a été votée et il ne reste que 2 décrets sur 9 à signer. C'est un processus qui est en cours et qui va continuer.

*Certaines collectivités ont fait connaître leur intérêt pour certains des documents transmis par M. Mamadou Dior Diaw. CUF pourra les communiquer sur demande. Les documents en question sont :*

- *Projet de loi relatif au statut général des fonctionnaires des collectivités locales*
- *Projet de décret fixant le régime commun des concours*
- *Projet de décret Conseil supérieur de la Fonction publique locale*
- *Projet de décret stagiaires fonctionnaires des collectivités locales*
- *Projet de décret fonctionnaires de l'Administration générale des collectivités locales*
- *Document de base de la stratégie de formation et de communication*
- *Convention technique CIDEL mars 2012*

- Il y a eu une question également à propos de la réponse des collectivités aux appels à projets de l'Union Européenne. La **complexité des grilles des appels à projets européens** demanderait une formation des partenaires français et sénégalais, voire une mutualisation d'une telle compétence. De plus, à travers les projets de l'Union Européenne il semble que les grandes ONG reçoivent plus de fonds que les collectivités locales. La question a été posée de faire du lobbying à Bruxelles pour inverser la tendance.

*CUF travaille actuellement sur ces questions. Depuis 2007, la Commission européenne a commencé à prendre en compte le travail des collectivités locales dans les actions de coopération. À travers PLATEFORMA, CUF propose des amendements aux propositions qui sont en cours actuellement à l'Union Européenne pour faire avancer la place des collectivités territoriales et que celles-ci aient une place plus importante dans les projets de coopération et dans l'accès aux appels à projets (visibilité, facilité de réponse, appels à projets s'adressant directement aux collectivités). Les propositions d'amendement sur les nouveaux instruments financiers seront arrêtées très prochainement et mis à disposition dès le début du mois de mai.*

- En ce qui concerne les questions plus larges, voici une courte synthèse des débats :

### **Mutualisation des réseaux et transversalité**

La présentation de la plateforme tourisme a également permis de mettre en évidence l'intérêt de mutualiser les compétences et de travailler en réseau pour mener des actions transversales.

### **Formations des élus et des agents et Renforcement des compétences**

Un des aspects de l'évolution de la coopération réside dans le changement que les collectivités françaises observent des demandes et des besoins de leurs partenaires sénégalais. De plus en plus se fait jour la nécessité de former les partenaires à leurs rôles et leurs missions d'élus et d'agents. Cette question a notamment été soulevée lors de la discussion avec Mme Rousseau du CNFPT, mais a également transpiré à travers les questions institutionnelles : il existe un besoin de



clarification et de compréhension des textes, et un besoin de formation des personnels, ce qui ouvre une nouvelle étape dans le partenariat des collectivités entre France et Sénégal.

*Compte tenu des évolutions générales de la coopération et des actions qui en dépendent, les questions de mutualisation, fiscalité et formation des élus et cadres territoriaux deviennent des questions centrales dans les partenariats internationaux. Ces questions constitueront ainsi l'objet principal du travail du groupe-pays cette année. Ces points seront donc approfondis et CUF apportera des pistes de travail lors de la prochaine réunion du groupe-pays qui se tiendra lors du Forum ICIC du 4 au 6 juillet 2012.*

## 9. Agenda des évènements à venir

### JUIN

- Réunion de la Plateforme « tourisme responsable »
- Un séminaire sera organisé autour du FSP à Cotonou, rassemblant les 6 pays pilotes du programme
- Un événement conjoint AFD+ MAEE sur la question foncière, événement ouvert, *6 juin* après-midi.

### JUILLET

- Forum de l'Action Extérieure des Collectivités – Forum de CUF, *2 et 3 juillet 2012*, Palais des Congrès, Paris

Informations sur internet, site dédié : [www.coopdec-icic.org](http://www.coopdec-icic.org)

- Prochaine réunion du Groupe-Pays , *juillet 2012*, en parallèle du Forum ICIC, Paris

### AUTOMNE

- Premier COPIL des appels à projet du SCAC, début novembre 2012.

### DECEMBRE

- **AFRICITES**, *4 au 8 décembre 2012*, Dakar

CUF y organise traditionnellement l'Atelier coopération décentralisée. Pour ce forum 2012, s'il existe des demandes particulières d'ateliers ou de side-event, de la part du groupe-pays ou d'un groupe thématique, CUF pourra naturellement relayer la demande. Il a également été proposé qu'il y ait une présentation des actions de la coopération du groupe-pays au forum.

Informations sur internet : site de CGLU-Afrique, site de la ville de Dakar, site de CUF ou site dédié [www.africities.org](http://www.africities.org).

En parallèle à Africité il y aura également, en décembre, à Dakar :

- L'Assemblée Générale de CGLU-Afrique
- Le Conseil Mondial de CGLU-Monde
- Un Comité de Pilotage du projet FSP

Pour des informations complémentaires et générales :

Le site de la coopération décentralisée au Sénégal : [www.cooperationdecentralisee.sn](http://www.cooperationdecentralisee.sn)

Le site de l'ambassade de France au Sénégal : [www.ambafrance-sn.org](http://www.ambafrance-sn.org)

## ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Pierre Bresson, adjointe à la coopération décentralisée, Lille  
Mamadou Dior Diaw, directeur de la direction de la coopération décentralisée sénégalaise  
Khady Dia Sarr, chef de service, relations extérieures, Dakar  
Toussaint Caradec, chargé de mission ambassade de France Au Sénégal, délégué auprès de la DIRCOD  
Marie-Christine Rousseau, responsable de la mission des coopérations internationales, CNFPT  
Caroline Plancon, chargée de mission, ministère des affaires étrangères et européennes  
Louis Chevalier, président de l'association Ados  
Philippe Seray, président de l'association de jumelage, Kassuma, Houdan  
Estelle Tollemer, chef de service relations internationales, Cherbourg-Octeville  
Valérie Paul, directrice des relations internationales, La Rochelle  
Marc Zablotzki, adjoint aux relations internationales, Houdan  
Véronique Mauger, chargée de mission, Caen  
Franck Signoret, chargé de mission, IRCOD D'alsace  
Lucien Graff, conseiller municipal, Commercy  
Nadège Racagel, responsable des relations internationales, Mantes La Jolie  
Jocelyne Rineau, directrice des relations internationales, Malakoff  
Elise Garcia, chef de projet, Cergy  
Anne-Claire Gaudru, assistante de projets, Cités Unies France  
Monique Troalen, adjointe aux relations internationales, Les Ulis  
Sylvain Bacle, conseiller délégué aux relations internationales, Bouguenais  
Loïc Giraudon, chargée de mission coopération décentralisée, Marseille  
Françoise Claireaux, conseillère municipale déléguée, Asnières Sur Seine  
Marie Veillon, chargée de mission, direction relations et coopération internationales, conseil régional Nord-Pas-De-Calais  
Juliette Benoit, chargée de mission aux relations internationales, Lille  
Stéphanie Berthomeau, directrice des relations internationales, conseil régional d'Ile-de-France  
Didier Marseille, directeur des relations institutionnelles, Creil  
Alexandra Naud, chargée de mission coopération décentralisée, conseil régional D'aquitaine  
Christian Olivier, conseiller municipal déléguée aux relations internationales, Evry  
Sarah De Rekeneire, chargée de mission, Cités Unies France  
Laurie-Anne Lartigue, chef de projet chargé de la coopération, Aulnay Sous Bois  
Clément Chanteloup, chargé de mission, Paris  
Amar Thioune, chef de service coopération, conseil général De L'isère  
Anaïs Allio, stagiaire, Cités Unies France  
Marie-France Ould-Issa, chargée de mission, C.A D'evry Centre Essonne  
Clotilde Neels-Ahouansou, chargée de mission, conseil général Des Yvelines  
Boubacar Sagna, chargé de mission, Toulouse  
Jean-Claude Cabaret, maire adjoint, Creil  
Boubacar Bah, conseiller, ambassade du Sénégal en France  
Camille Duplaquet, stagiaire RP.RI, La Rochelle  
Vanessa Bernard, adjointe aux relations internationales, Rézé  
Mathieu Diouf, ambassade du Sénégal  
Chayma Bensari, chargée de coopération, Bondy  
Violaine Vernay, Icd-Afrique  
Charlotte Dementhon, Planète Urgence  
Ngagne Ba, France Afrique Entraide



Vendredi 20 avril 2012, de 09h30 à 12h00

Réunion groupe-pays Sénégal

Cités Unies France – 9, rue Christiani, 75 018 Paris  
(Ligne 2 ou 4 - Métro Barbès Rochechouart)

---

## Ordre du jour

(version du 19/04/2012)

---

*A partir de 9h00 : Accueil des participants*

### **Première partie : 9h30-10h15**

9h30 **Mot de bienvenue ; introduction**

*Marie-Pierre Bresson, Présidente du groupe-pays Sénégal*

**Discussion avec la salle : bilan de l'année passée et organisation de la coopération à l'échelle des partenaires français**

### **Deuxième partie : 10h15- 12h00**

10h15 **Point sur la coopération décentralisée au Sénégal**

*Mamadou Dior Diaw, DIRCOD*

*Toussaint Caradec, conseiller DIRCOD*

- Les missions, outils, projets et programmes de la DIRCOD
- Les actes des Assises 2010
- Les appels à projet 2012 / l'appui du SCAC à la coopération décentralisée
- Le fonds conjoint franco-sénégalais
- Le réseau des DIRCOD de l'Afrique de l'Ouest
- La convention tripartite DIRCOD/SCAC/Coopération italienne (base de données, cartographie, missions conjointes...).
- La méthodologie et les outils opérationnels d'ARTGOLD

10h45 **Le sommet Africités à Dakar**

*Khady Sarr, directrice des relations internationales Ville de Dakar (sous réserve)*

11h00 **Points sur les programmes tourisme responsable**

*Anne-Claire Gaudru, CUF*

11h15 **Point sur le projet FSP –Gouvernance urbaine et fiscalité locale**

*DGM/ MAEE (sous réserve)*

11h30 **Formation des élus à DAKAR**

*Marie-Christine Rousseau – CNFPT*

11h45 **Points divers**



Objet : reprise de contact

Chers participants aux réunions PFCTR Sénégal,

Au cours de deux sessions conçues pour regrouper différents types d'acteurs (institutionnels, collectivités territoriales, associations, opérateurs touristiques ..), la Plateforme coopération et tourisme responsable » (PFCTR) a permis de dresser un état des lieux non exhaustif des projets de coopération en matière de développement touristique au Sénégal :

**Lors du déjeuner du 4 mars 2011**, nous avons relevé ensemble un certain nombre de problématiques : la fragilité et les aléas de l'activité touristique, le manque de cohérence entre politiques locale, nationale et régionale.

**La seconde réunion, organisée le 29 mai 2011 au Sénégal** avait permis d'identifier des freins propres au territoire sénégalais, parmi lesquels : une gestion décentralisée du tourisme sénégalais, un décalage entre l'offre existante et la capacité de l'Etat à réagir à la demande, une situation de concurrence entre les régions ou encore des collectivités insuffisamment outillées pour assurer la promotion de l'offre locale.

Afin d'accompagner la structuration du tourisme responsable au sein du territoire sénégalais, nous avons listé quelques pistes d'actions susceptibles d'être mises en œuvre dans le cadre de la PFCTR :

- 1) **Le rétablissement de l'équilibre entre le littoral et l'arrière-pays**
- 2) **La dynamisation d'une approche transfrontalière**
- 3) **Le développement d'une approche « vallée du fleuve »**

Des solutions complémentaires ont aussi été évoquées et notamment la structuration des projets autour de points centraux : **la qualité, la communication ou encore la capitalisation.**

Aujourd'hui, il paraît nécessaire, à l'issue de ces rencontres de poursuivre les échanges entre acteurs engagés, et grâce au regard et à l'implication des membres de la PFCTR, faire preuve de cohérence, de réactivité et d'opportunisme en agissant de manière opérationnelle.

Concrètement, saisissant l'occasion du 6<sup>ème</sup> forum Africités, qui se tiendra du 4 au 8 décembre 2012 à Dakar, et compte tenu d'une session de travail sur la thématique « tourisme » du groupe de travail de CGLU, la réflexion menée par la Plate-forme pourrait être relayée et débattue à un niveau continental. En sus, un atelier de terrain (en Casamance) pourrait valoriser les actions de coopération et les enseignements à diffuser.

Un débat sur les perspectives d'actions de la PFCTR et sa gouvernance sera organisé prochainement autour de ses présidents et des ses membres fondateurs. Il s'agira de délibérer sur les propositions faites lors des réunions multi-acteurs de la PFCTR (Balkans, Maroc, Madagascar, Sénégal...), mais aussi d'introduire la collectivité succédant à la présidence « collectivité » de la Plate-forme aujourd'hui assurée par Jean-Claude Mairal.

Restant à votre disposition pour toutes remarques, suggestions ou réactions, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Le secrétariat de la plateforme.



## FSP Gouvernance urbaine et fiscalité locale – Sénégal

### Constat

Comme toutes les communes du Sénégal, la ville de Saint-Louis souffre d'un manque de moyens qui handicape fortement la mise en œuvre de son action au niveau local. Les attentes des populations sont fortes et si la réglementation en vigueur actuellement était pleinement appliquée, la municipalité de Saint-Louis disposerait de moyens suffisants pour assurer ses missions et financer son développement.

Il existe de fait des zones franches dans la commune. L'incivilité fiscale est liée à la fois à l'absence des services administratifs, au manque de communication, d'explication, d'intérêt visible au consentement à l'impôt (pourquoi payer une taxe d'enlèvement des ordures ménagères si celles-ci ne sont pas collectées). Il y a un manque de recensement (taxes et propriétés foncière communale) et de suivi sur le terrain des dossiers. Une partie de la législation est obsolète (taux non actualisés par exemple). Il y a parallèlement des situations d'extrême pauvreté incompatibles avec toute possibilité de contribution.

Les services municipaux en charge de la gestion, malgré les efforts de structuration dont ils font actuellement l'objet, souffrent d'une insuffisance de capacité pour les questions de gestion budgétaire et particulièrement de gestion des recettes au sens large.

En raison de leurs faibles moyens humains, les administrations des impôts et du Trésor recourent à des personnels municipaux pour la réalisation de certaines tâches, comme par exemple, le recensement de l'assiette et le recouvrement des impôts locaux. Les relations entre ces administrations et la municipalité se sont manifestement très nettement améliorées ces deux dernières années. Chacune est disposée à répondre aux attentes des autres mais n'y parvient pas pour le moment. La compréhension des attentes et des documents de chacune semble perfectible : on note par exemple que si le Trésor déclare se soumettre correctement à ses obligations de transmission d'informations budgétaires, la municipalité indique par ailleurs ne pas en disposer. Dans un autre domaine, on relève que les services fiscaux déconcentrés semblent ne pas disposer de toutes les informations dont ils devraient bénéficier de la part des services centraux.

### Objectifs du FSP

La coopération française se propose, dans le cadre du FSP Gouvernance urbaine et fiscalité locale, d'apporter à la municipalité de Saint-Louis un renforcement de capacité dans le domaine de la gestion fiscale et financière. Les élus et les services administratifs de la mairie vont être sensibilisés au contexte institutionnel et juridique et formés à l'utilisation d'une application informatique de gestion.

Ce FSP, qui vise à pérenniser les moyens financiers de la municipalité de la ville de Saint-Louis en la soutenant dans son objectif de disposer d'une meilleure connaissance de son potentiel fiscal et de ses charges, l'aidera à accéder à de nouvelles sources de financement. Cette démarche est complémentaire du programme de développement touristique de la région de Saint-Louis que l'AFD instruit actuellement, d'un montant de 24,2 M .

### **Principales actions prévues**

Les actions du FSP s'articulent autour de trois séries de mesures phares :

- la sensibilisation des intervenants aux obligations et devoirs de chacun ;
- la mise en œuvre de l'application informatique ;
- le développement du civisme fiscal.

*Sensibilisation des intervenants* - Les principaux intervenants de la gestion administrative de la municipalité sont, d'un côté, les élus et les services administratifs de la mairie, de l'autre, les services déconcentrés du Trésor et des impôts. Le projet vise à sensibiliser ces intervenants aux règles légales et aux devoirs qui s'imposent à chacun. Des sessions de formations mises en œuvre par les administrations centrales du Trésor et des impôts seront organisées. Par ailleurs, il sera institutionnalisé un cadre de dialogue entre les différents intervenants afin d'optimiser la circulation des informations entre chacun. Des supports seront réalisés, aussi bien pour l'information générale que pour les actions spécifiques au recensement de la manière fiscale.

*Mise en œuvre de l'application informatique* – Il est prévu l'acquisition de matériels informatique (serveurs, ordinateurs onduleurs) permettant la mise en œuvre de l'application Commaire. Celle-ci, développée et mise gracieusement à disposition des municipalités par l'Agence sénégalaise de développement municipal, a été développée spécifiquement pour les municipalités sénégalaises et a pour symétrique une application destinée au suivi de la gestion municipale par les services déconcentrés du Trésor (Colloc). Une fois ces deux applications pleinement opérationnelles, des liens entre elles simplifieront les échanges d'informations financières entre les services municipaux et du Trésor. Il est également prévu la formation et l'accompagnement des opérateurs de saisie et des cadres de l'administration municipale.

*Civisme fiscal* – Dans le prolongement de ces actions d'amélioration de l'appréhension du potentiel fiscal, il est prévu des actions de sensibilisation au civisme fiscal ainsi qu'une contribution à l'observatoire de la fiscalité locale.